

## Jean Lepicard, marchand de la Côte-du-Sud

Jacques St-Pierre

Volume 1, Number 3, Fall 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6388ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

St-Pierre, J. (1985). Jean Lepicard, marchand de la Côte-du-Sud. *Cap-aux-Diamants*, 1(3), 31–34.

# Jean Lepicard marchand de la Côte-du-Sud

**L**a Côte-du-Sud, c'est la patrie des *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé, un vaste territoire situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent en aval de Québec, qui regroupe les comtés de Bellechasse, Montmagny-L'Islet et Kamouraska. Ce fut pendant longtemps une région où l'agriculture était l'activité principale de la majorité de la population. C'est encore aujourd'hui une région rurale; mais une fraction importante de la population trouve son gagne-pain dans l'une des industries locales disséminées sur son territoire ou encore dans le secteur des services. Les villes de Montmagny et de La Pocatière sont les deux principaux centres de la Côte-du-Sud. Mais la région se trouve dans l'orbite de la ville de Québec.

## Un territoire de chasse

Avant 1663, la Côte-du-Sud fut surtout un territoire de chasse. La première seigneurie, qui portait d'ailleurs le nom de Bellechasse, fut concédée en 1637 à Nicolas Marsolet. L'occupation permanente ne débutera cependant qu'une trentaine d'années plus tard sur la seigneurie de la famille Couillard, à la rivière du Sud. Avant la venue du régiment de Carignan, il fallait une bonne dose de courage pour aller s'établir à l'écart des principaux noyaux de peuplement constitués par les postes de Québec, Trois-Rivières et Ville-Marie. Nos ancêtres, qui avaient affronté les périls d'une traversée de l'Atlantique, n'en étaient pas dépourvus. Mais, tant qu'il était possible de trouver des bonnes terres à proximité de Québec, une région fréquentée par les bandes iroquoises comme



*Vue à vol d'oiseau dessinée entre 1668 et 1693. La Côte-du-Sud apparaît à droite de l'île d'Orléans. Bibliothèque nationale. Paris. Cartes et plans.*

la Côte-du-Sud conservait peu d'attrait pour les colons. Seule la chasse aux oiseaux migrateurs sur les battures de l'archipel de Montmagny attirait les habitants dans ces parages plutôt inhospitaliers.



*L'original de ce dessin serait conservé au séminaire de Québec. Il représente l'église de Saint-Thomas de Montmagny, qui fut abandonnée en 1771 lorsqu'on construisit un nouvel édifice près de la rivière du sud. Un des pans de la vieille église s'écroula en 1837. L'abbé Azarie Couillard Després a pu observer les vestiges de cette église au début du siècle.*

## Un «coureur de coste»: Jean Lepicard

L'arrivée massive de nouveaux immigrants après 1663 obligea l'intendant Talon à découper plusieurs seigneuries dans le territoire qui n'avait pas encore été concédé. C'est à compter de ce moment (1672) que les colons vinrent en plus grand nombre prendre des terres sur la Côte-du-Sud. L'établissement sur une terre exigeait un minimum

d'outils et d'ustensiles que l'habitant devait acheter. Comme la densité de la population sur les nouvelles seigneuries ne permettait pas de faire vivre un marchand, les colons devaient s'approvisionner à Québec.

Jean Lepicard, qui avait pignon sur rue Place Royale en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires, semble avoir été l'un des plus actifs dans ce domaine. On retrouve dans les greffes des notaires de Québec plusieurs obligations consenties par ce dernier à des habitants de la Côte-du-Sud — également de Charlevoix, Lotbinière, Portneuf — pour des marchandises qu'il leur avait livrées avec sa barque. Au moment de la confection de son inventaire après décès, plusieurs habitants de la région figuraient parmi ses créanciers. Les obligations ne précisent pas la nature des achats effectués par les habitants. On peut cependant déduire de l'inventaire de la boutique du marchand le type de marchandises que ceux-ci se procuraient en ville: tissus, couteaux, terrines, chandelles, carreaux de verre, clous, faux, scies, poudre, plombs et agrès de pêche.

Fait intéressant, Lepicard ne se contentait pas de vendre des marchandises aux colons. Il était ce que l'on appelait à l'époque un «coureur de coste», c'est-à-dire qu'il se rendait dans les seigneuries avec son bateau pour recueillir le fruit des récoltes des habitants, qu'il revendait par la suite. Lepicard, qui avait côtoyé les familles de plusieurs colons de la Côte-du-Sud originaires de la Côte de Beaupré, au moment où il était lui-même habitant de cette région, entretenait des relations privilégiées avec ceux-ci, et en particulier avec les habitants de Cap-Saint-Ignace. Ces derniers étaient sans doute à l'époque les habitants les plus prospères de la rive sud. Le sol de cette paroisse était d'une grande fertilité. On y retrouvait aussi un mouillage naturel où les bateaux pouvaient s'abriter. La paroisse fut ainsi une des premières à posséder un magasin. On constate en effet à la lecture de l'inventaire de Lepicard qu'il y avait entreposé des marchandises d'une valeur de plus de 2000 livres dans la maison de son beau-frère.

## La concurrence des marchands forains

À compter de 1700, d'autres marchands ont vraisemblablement pris la relève de Lepicard. Ils sont cependant plus difficiles à

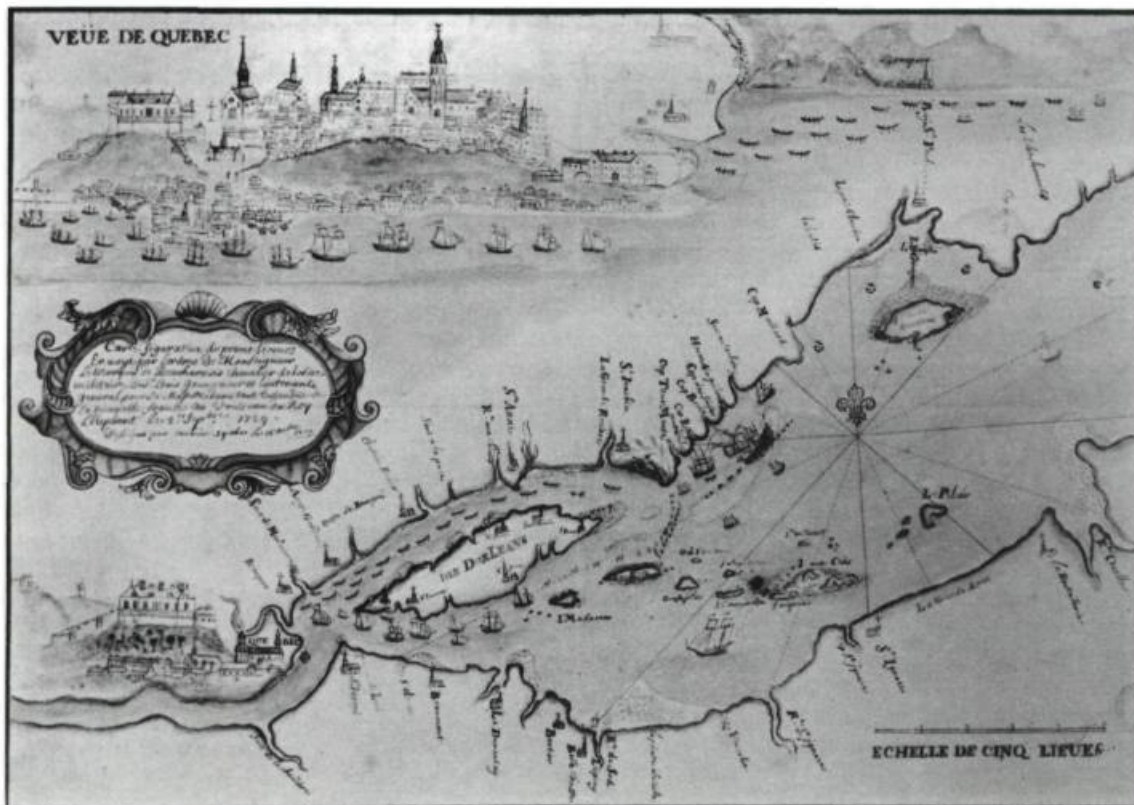
identifier dans les archives. Compte tenu des problèmes monétaires de la colonie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est possible que les échanges aient été moins importants. Mais on peut penser aussi que les habitants préféreraient transiger directement avec les marchands forains. L'intendant Bégon affirmait en 1715 que les habitants de la Côte-du-Sud refusaient de vendre leurs denrées aux marchands de Québec pour obtenir à meilleur prix les marchandises dont ils avaient besoin..

En 1718 et à nouveau en 1724, les négociants de la colonie se plaignirent au gouverneur Vaudreuil de la concurrence des marchands forains à qui on permettait «*de détailler leurs marchandises quoy qu'ils n'Entrent dans aucune charge du pais*». De son côté, le gouverneur voulait interdire aux marchands de la colonie «*de porter des Marchandises dans les Costes et de leur faire defences d'y Etablir aucune Boutique*». Il considérait que le mécanisme de collecte des denrées était responsable de la cherté des vivres en ville. En réalité, l'augmentation des prix était liée à la dévaluation de la monnaie de cartes.

## L'avènement des marchands ruraux

Après 1725, l'accroissement des exportations de farines canadiennes à destination de Louisbourg et des Antilles entraîne une réorganisation des relations commerciales entre la Côte-du-Sud et la ville de Québec.

En 1741, l'intendant Hocquart, commentant une plainte du syndic des marchands de Québec suivant laquelle le nombre des marchands établis dans les côtes s'était multiplié, faisait observer au Ministre que la colonie avait «*augmenté considérablement depuis 12 ou 15 ans*». C'était particulièrement le cas sur la Côte-du-Sud, où l'on voit apparaître dans les actes notariés les noms d'une dizaine de marchands entre 1725 et 1750. La période fut très prospère pour les habitants de la région. Les défrichements firent reculer la forêt au profit des champs cultivés. La production de froment s'accrut. Les seigneurs de la Rivière-du-Sud construisirent un second moulin à l'embouchure de la rivière du même nom et un entrepôt pour



Carte figurative montrant l'échouage d'un bateau sur un banc de sable dans le chenal nord du Saint-Laurent. La rive opposée montre les principaux établissements de la Côte-du-Sud. 1729. Bibliothèque Nationale. Paris. Cartes et plans.

La Maison Lepicard (celle aux trois grandes lucarnes) reconstruite en 1763 et aujourd'hui aménagée en Maison des Vins. Collection Yves Beauregard.



le blé des marchands. La seigneurie de la famille Couillard mérite dès ce moment le titre de «grenier du Bas-district» que lui confèrera Bouchette au début du XIXe siècle.

Les négociants de Québec, voyant leurs profits menacés par la concurrence des marchands ruraux, affirmaient que ces derniers allaient conduire l'habitant à la ruine. En effet, disaient-ils, *«sa famille trouvant chez ce marchand un crédit facile à l'abord, mais funeste et ruineux dans la suite prend tous les jours imprudemment au delà de ses facultés; En sorte que l'habitant après s'être dépouillé de tout ce que peut produire sa terre est enfin obligé de donner pour se libérer ses boeufs, ses vaches et ensuite sa terre»*. Mais l'intendant Hocquart ne voyait pas les choses de la même façon. Pour lui, les *«magasins des costes»* étaient un moyen *«de pousser les Consommations aussy loin qu'elles peuvent aller»*, ce qui contribuait *«à augmenter le commerce»*. Selon lui, le véritable problème n'était pas la présence de marchands dans les campagnes, mais le trop grand nombre de marchands à Québec (une centaine alors que la moitié de ce nombre aurait suffi).

La dernière décennie du Régime français fut une période très trouble. On dénonça à nouveau la cherté des vivres, mais elle fut imputée cette fois aux marchands des côtes.

L'ingénieur Franquet constatait en 1751 *«que les habitants de la campagne trouvant à leur portée leurs besoins, ne se pressent point de venir en ville pour y vendre leurs denrées»*. Il est probable que les habitants de la Côte-du-Sud ont continué à alimenter le commerce avec les Antilles. En effet, le blé destiné à l'approvisionnement des Îles était transformé en farine dans le moulin du sieur Péan, à Beaumont, et il était bluté dans les vastes hangars qu'il avait fait construire. Péan devait alors se procurer du blé auprès des marchands de la Côte-du-Sud.

On assiste donc, dans le second quart du XVIIIe siècle, à l'émergence des marchands ruraux qui viennent restreindre le champ d'activités des négociants de Québec. Le commerce au détail avec les habitants des campagnes éloignées leur échappe progressivement pour passer entre les mains des marchands des côtes, qui troquent les marchandises d'utilité courante contre les surplus de production des habitants. Un certain nombre de marchands de la ville doivent alors se spécialiser dans le commerce de gros.

Jacques St-Pierre